

**Direction : Direction Générale des Services Techniques**

**Direction Administrative des Services Techniques**

**REF : DAST2008018**

**Signataire : MG/MD**

**OBJET : Désignation des représentants du conseil municipal au sein de la commission municipale des marchés d'approvisionnement**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le règlement des marchés d'approvisionnement,

Vu les contrats de délégation de service public et de concession des marchés du Montfort, des Quatre Chemins et du Centre Ville,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

ARTICLE UNIQUE : Désigne quatre représentants à la commission municipale des marchés d'approvisionnement :

- Mme Ahmed MALIKA

- M. MAIZA Teddy

- M. KARMAN Jean-Jacques

- Mme LENOURY Scarlett

Le Maire